

1. Identification

Identificateur de produit Temstock FR Free, Temstock FR

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS GP-34C

Usage recommandé Matériaux de construction pour usage décoratif

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société Georgia-Pacific Wood Products LLC

Adresse 133 Peachtree Street, NE
Atlanta, GA 30303

Téléphone Information technique : 800.284.5347
Demande FS : 404.652.5119

Courriel

MSDSREQ@GAPAC.COM

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec - urgence : 800.424.9300

Importateur/Fournisseur/ Distributeur

Nom de la société GP North Woods LP

Adresse 327022 Highway 11
Englehart, ON P0J 1H0

Téléphone Information technique : 705-544-2395
Demande FS : 404.652.5119

Courriel

MSDSREQ@GAPAC.com

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec - urgence : 800.424.9300

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des mesures d'urgence

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant, mais peut devenir dangereux lors d'activités en aval (p. ex., meulage, ponçage, coupe, pulvérisation) qui réduisent la taille de ses particules. Ces dangers sont décrits ci-dessous.

Dangers physiques

Poussières combustibles Catégorie 1

Dangers pour la santé

Irritation des yeux Catégorie 2B

Sensibilisation respiratoire Catégorie 1

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A

Cancérogénicité Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Irritation des voies respiratoires de catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Catégorie 1 (respiratory system)

Dangers environnementaux

Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (respiartory system) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Si des petites particules de poussière de bois sont émises par des activités de transformation, de manipulation ou par d'autres moyens, elles peuvent former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter l'empoussièremment et la dispersion des particules de poussière dans l'air afin de minimiser les risques d'inflammation instantanée et d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter une protection respiratoire. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS		Non assigné	76 - 80
POLYMERIC MDI (pMDI)		9016-87-9	0.7 - < 2
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane		101-68-8	0.4 - < 2
Borate		10043-35-3	11 - 14
2,4'-DIPHENYL METHANE DIISOCYANATE		5873-54-1	< 0.2
Autres composant sous les niveaux à déclarer			3 - < 7

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Retirer de la zone d'exposition. En cas d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante, de toux violente ou de difficultés à respirer.

Contact avec la peau

En cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion	En cas d'ingestion de bois ou de poussière de bois, consulter immédiatement un médecin ou demander des conseils – Ne pas faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Traiter de manière symptomatique. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
Agents extincteurs inappropriés	Un puissant jet d'eau peut entraîner la formation de poussières en suspension dans l'air et créer un feu à inflammation instantanée ou une atmosphère explosive.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Pour éviter la formation de nuages de poussières, les répondants doivent diriger l'extincteur depuis l'endroit le plus éloigné possible et projeter l'agent extincteur le plus doucement possible. Les facteurs les plus importants dans l'opération d'un jet extincteur sont d'éviter la création de nuages de poussières combustibles ou l'introduction d'une plus grande quantité d'air. En particulier, les jets de plein fouet et les impacts directs sur des tas de poussière pouvant disperser les poussières dans l'air créant un risque d'inflammation instantanée. La meilleure façon d'arroser avec de l'eau consiste à asperger selon un mouvement de balayage de moyenne à grande amplitude, et ce, aussi doucement que possible. Les répondants doivent utiliser une faible pression à la lance et diriger le jet sur le matériel en flammes depuis l'endroit le plus éloigné permis par la portée du jet.
Risques d'incendie généraux	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Passez l'aspirateur avec allumage de la poussière vide preuve ou balayage humide petits morceaux de bois et de la poussière; placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Ramasser les gros morceaux selon une méthode appropriée. Réduire la poussière dans l'air par l'utilisation de méthodes humides (par exemple, brouillard d'eau) et éviter sa dispersion en humidifiant l'air. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

La poussière peut former un mélange explosif dans l'air. Fournir la ventilation par dépression appropriée aux machines et aux endroits où il y a émission de poussières. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. If flash fire or explosion hazard is present, wear flame resistant clothing and face/head protection. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. S'assurer que les systèmes de captage des poussières utilisés pour le transport des poussières de bois combustibles sont protégés et équipés d'un équipement de prévention et de protection contre les incendies et les explosions. Consulter les normes NFPA 664 et NFPA 69 pour obtenir de l'information, des conseils et plus de renseignements sur les exigences requises.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer à plat, supporter et protéger d'un contact direct avec le sol. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Stocker dans un lieu sec et frais.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	1 mg/m ³	Fraction inhalable.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm

US ACGIH Threshold Limit Values: Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : mg/m³, non-standard units

Composants	Type	Valeur	Forme
BORIC ACID (CAS 10043-35-3)	TWA	2 mg/m ³	Fraction inhalable.

Valeurs limite d'exposition ACGIH, États-Unis : valeur limite plafond : mg/m³

Composants	Type	Valeur	Forme
BORIC ACID (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m ³	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	3 mg/m ³	Particules inhalables.
		10 mg/m ³	Total des particules.
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	TWA	0.05 mg/m ³	
		0.005 ppm	
POLYMERIC MDI (pMDI) (CAS 9016-87-9)	TWA	0.07 mg/m ³	
		0.005 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	3 mg/m ³	Fraction respirable.
		10 mg/m ³	Poussières totales.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
BORIC ACID (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m3	Inhalable
	TWA	2 mg/m3	Inhalable
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	Plafond	0.01 ppm	
	TWA	0.005 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
BORIC ACID (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m3	Fraction inhalable.
	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable.
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	TWA	0.005 ppm	

Canada. Ontario VLE's. (Ministère du Travail - Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	STEL	10 mg/m3	Poussière.
	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)	Plafond	10 mg/m3	Fraction inhalable.
	TWA	0.02 ppm	
	TWA	0.005 ppm	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	0.051 mg/m3	
4,4'-DIPHENYLMETHANE DIISOCYANATE (CAS 101-68-8)		0.005 ppm	

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser un système d'aération aspirant local approprié pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Des vêtements et des gants étanches sont recommandés afin d'éviter la sécheresse ou l'irritation des mains. Une douche oculaire ou de sécurité doit être facilement accessible sur le lieu de travail.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent porter des appareils respiratoires agréés appropriés.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Planches ou panneaux de fibres de bois
État physique	Solide.
Forme	Solide
Couleur	Variée
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Sans objet
Point de fusion et point de congélation	Sans objet
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	40 g/cm ³ pour la poussière de bois.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	204.4 - 260 °C (399.92 - 500 °F) pour le bois
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Masse volumique apparente	Sans objet
Propriétés explosives de la poussière	
Classe de Ts	1 Faible explosion.
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe du point d'éclair	combustible
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	Variable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Empoussièremment, dispersion des particules de poussière dans l'air, hautes températures, feu nu, étincelles ou autres sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Acides forts, alcalis, agents oxydants et huiles siccatives.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut émettre des vapeurs irritantes ou des gaz de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'aldéhydes ou d'acides organiques.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une irritation des yeux
Ingestion	Sans objet dans des conditions d'utilisation normale. Peut causer l'irritation gastro-intestinale s'ingéré.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Temstock FR Free, Temstock FR		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	14 mg/l, 4 heures estimation
Composants		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	> 2 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	2660 mg/kg
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 10000 mg/kg
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50		0.178 mg/l
Orale		
DL50	Rat	> 10000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou conjonctivale.

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) Sensibilisateur.

Canada - données sur les dangers et LEMT pour la Saskatchewan : Sensibilisant

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) Sensibilisateur.

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité

La poussière créée due au sciage, ponçage ou usinage de ce produit peut causer l'assèchement nasal, des irritations, de la toux ou une sinusite. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et le National Toxicology Program (NTP) classent cette poussière comme carcinogène. Cette classification est basée sur l'augmentation de l'occurrence d'adénocarcinomes dans les cavités nasales et para nasales des sinus qui est associée à l'exposition à la poussière de bois. L'évaluation conclut en une évidence insuffisante pour associer les cancers de l'oropharynx, de l'hypopharynx, des poumons, des glandes lymphatiques et des systèmes hématopoïétiques, de l'estomac, du colon ou du rectum à l'exposition à la poussière de bois.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Borate (CAS 10043-35-3) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Borate (CAS 10043-35-3) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) 1 Cancérogène pour l'homme.
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (CAS 101-68-8) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
POLYMERIC MDI (pMDI) (CAS 9016-87-9) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

BOIS/POUSSIÈRE DE BOIS (CAS Non assigné) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Risque avéré d'effets graves pour les organes (respiratory system) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Peu probable en raison de la forme du produit.

Effets chroniques Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Produit	Espèces		Résultats d'épreuves
Temstock FR Free, Temstock FR			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	5475 mg/L, 48 heures estimation
Poisson	CL50	Poisson	2736.7346 mg/l, 96 heures estimation
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Borate (CAS 10043-35-3)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	766.5 mg/L, 48 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Poisson	CL50	Razorback sucker (<i>Xyrauchen texanus</i>) > 100 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Il est possible d'éliminer l'emballage/contenant vide en se conformant à toute réglementation applicable.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne	
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Non réglementé.
Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)	Non inscrit.
Gaz à effet de serre	Non inscrit.
Règlements sur les précurseurs	Non réglementé.
Règlements internationaux	
Convention de Stockholm	Sans objet.
Convention de Rotterdam	Sans objet.
Protocole de Kyoto	Sans objet.
Protocole de Montréal	Sans objet.
Convention de Bâle	Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 05-31-2017

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Cette FS vise à fournir rapidement des informations utiles à(aux) l'utilisateur(s) de cette matière ou de ce produit. Elle ne vise pas à servir d'étude détaillée de tous les risques et dangers possibles, et présuppose un usage raisonnable du produit. Les informations contenues dans la présente FS sont considérées comme étant exactes à la date de sa préparation et sont une compilation de renseignements issus de sources jugées fiables. Elles sont soumises à votre attention aux fins d'analyse et de vérification. L'utilisateur ou le manutentionnaire (ou son employeur) doit tenir compte des conditions spécifiques d'utilisation, de manipulation ou d'entreposage de cette matière, et déterminer quelles mesures de sécurité ou autres précautions particulières doivent être appliquées. Les employeurs doivent veiller à ce que leurs employés, agents, entrepreneurs et clients qui utiliseront ce produit reçoivent les mises en garde et les procédures appropriées en ce qui concerne la manipulation sécuritaire du produit, et ce, y compris la présente FS. Les utilisateurs ou les manutentionnaires du produit (ou leur employeur) incertains quant aux mesures de précaution spécifiques à appliquer doivent consulter leurs employeurs, fournisseurs du produit ou professionnels de la santé et de la sécurité avant de manipuler ou de travailler avec ce produit. Veuillez nous aviser immédiatement si vous jugez que cette FS ou tout autre renseignement concernant la santé ou la sécurité de ce produit est inexact ou incomplet.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Types de substance
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données réglementaires: États-Unis
Données HazReg : Inventaires internationaux
GHS: Qualificateurs